



HAL
open science

Chemins périurbains : aménités vécues et enjeux réels

Philippe Sahuc

► **To cite this version:**

Philippe Sahuc. Chemins périurbains : aménités vécues et enjeux réels. Natures Sciences Sociétés, 2010, vol. 18, pp. 147-157. <10.1051/NSS/2010019>. <hal-00803439>

HAL Id: hal-00803439

<https://hal.science/hal-00803439v1>

Submitted on 22 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



Open Archive TOULOUSE Archive Ouverte (OATAO)

OATAO is an open access repository that collects the work of Toulouse researchers and makes it freely available over the web where possible.

This is an author-deposited version published in : <http://oatao.univ-toulouse.fr/Eprints> ID : 4330

To link to this article : DOI :10.1051/nss/2010019
URL : <http://www.nss-journal.org>

To cite this version :

Sahuc, Philippe (2010). Chemins périurbains : aménités vécues et enjeux réels. *Natures Sciences Sociétés*, avril-juin, vol. 18 (n° 2), pp. 147-157.

Any correspondence concerning this service should be sent to the repository administrator: staff-oatao@inp-toulouse.fr.

Chemins périurbains : aménités vécues et enjeux réels

Philippe Sahuc

Sociologue, École nationale de formation agronomique de Toulouse-Auzeville, BP 22687,
31326 Castanet-Tolosan cedex, France

Auteur correspondant : philippe.sahuc@educagri.fr

Résumé – Les espaces proches des villes sont parfois réduits à la figure du lotissement pavillonnaire et des déplacements en automobile qu'ils entraînent. Mais certains sont traversés de chemins où l'on marche, certes moins remarquables que les chemins des régions touristiques. C'est leur position de proximité résidentielle qui les fait fréquenter, soit par des « périurbains », soit par des urbains. Ainsi en va-t-il de chemins situés en bordure sud-est de l'aire urbaine toulousaine. Une enquête est allée au contact des marcheurs et marcheuses qu'on y rencontre, mais aussi des ouvriers travaillant au tracé et à l'entretien. Une diversité d'usages y apparaît, surtout dans la façon de profiter de ressources auxquelles le chemin donne accès. Mais ce qui apparaît encore plus fortement est le jeu social qui conforte la posture des uns et marginalise les autres. Ainsi, investissant dans la politique des chemins, la collectivité locale concernée peut se prévaloir de protéger la biodiversité, mais elle menace à son insu une certaine sociodiversité.

Mots-clés : chemins de randonnée ; périurbain ; sociologie ; observation participante ; sud-est toulousain

Abstract – **Paths around towns: lived attraction and actual stakes.** Suburban spaces are currently identified through the picture of the small housing site and the connected high level of car driving. But some are also crossed by paths where people are used to walking. These paths are less well known than in tourism areas. But they are used because available for walkers living as well in suburban areas as in towns. This is the case of paths located close to Toulouse, south east to the city. An investigation was made in touch to people walking on the paths but also the workers maintaining them. Then appeared diversity of practice and use,

especially considering the way to take advantage from resources opened by the path. More appearing was the social game reinforcing social advantage of some and pushing the others towards the margin. Thus, being involved in a kind of path policy, land council can be proud for protecting biodiversity but is not aware to threat, in the same time, what could be called sociodiversity.

Keywords: hiking paths; suburban areas; sociology; participating observation; South-Western France

Introduction

Le texte qui suit présente une tentative¹ de comprendre le sens que peut prendre la fréquentation de chemins de randonnée par des pratiquants et pratiquantes dans un espace de coteaux périurbains. Il s'agit en partie de traquer la consistance de cette appellation de périurbain, construite à partir de l'observation à grande échelle² de l'étalement urbain, mais qui a conduit à une vision parfois trop désincarnée d'espaces pourtant habités, fréquentés, utilisés. Se focaliser sur les chemins permet de sortir d'une vision spatiale très marquée par les taches résidentielles et les flux de circulation liés aux activités. C'est un abord par la marge, mais qui laisse espérer d'aller au cœur de certains rapports sociaux, tant il est vrai qu'aujourd'hui les ressources problématiques sont non seulement liées aux activités économiques, mais aussi à un certain nombre d'aménités. Voilà une notion qui peut paraître à la mode ; pourtant, l'un des premiers emplois de ce terme pour désigner une caractéristique d'espace rural remonterait au XVI^e siècle (un certain Nicolas Le Huen l'aurait employé en 1517 à propos du mont Liban). Elle paraît tout aussi intéressante à prendre en compte pour des espaces proches que pour des lieux retirés des villes, qu'il s'agisse de pur attrait paysager ou d'accès à d'autres plaisirs tout aussi difficiles à faire entrer en économétrie. Dans tous ces types d'espaces, la mise en valeur, l'entretien et même l'animation de chemins voués à la randonnée peuvent être repérés comme enjeu social, mais à une échelle spatiale plus ou moins réduite peut-être. Comment ne pas considérer les chemins proches des grandes villes comme des pourvoyeurs potentiels d'aménités précieuses ? Leur médiatisation est dans certains cas

¹ L'enquête sur laquelle se fonde ce texte n'a bénéficié d'aucun financement, mais elle a été conduite en association avec l'unité mixte de recherches Dynamiques rurales, elle-même en relation avec la communauté d'agglomération du SICOVAL pour un ensemble de travaux de compréhension du périurbain toulousain.

² Au sens commun, alors qu'il semble que les géographes puristes parlent plutôt dans ce cas de petite échelle, celle qui permet de représenter sur une simple page de grands espaces.

notable, grâce à un relais de collectivités locales, aujourd'hui souvent intercommunales. Mais une question est de savoir toutefois si ces chemins servent de la même façon aux diverses catégories d'habitants du cœur et de la bordure d'une aire urbaine... La variation pourrait venir directement de différences de pratiques, mais aussi, indirectement, de l'acceptation sociale différenciée de ces pratiques.

La première partie du texte réinsère cette enquête dans un mouvement de compréhension d'espaces proches des villes, identifiés comme « périurbains », tout en précisant la particularité d'y « passer par les chemins ». Cela entraîne notamment la possibilité de référence à des recherches antérieures sur d'autres espaces où l'on marche, tel celui de la forêt, dans des portions de ce temps dit libre, mais sans détachement total des rapports sociaux.

Le dispositif méthodologique de saisie des pratiques associées à la marche sur les chemins de randonnée est ensuite décrit dans les espoirs et les limites qu'il porte.

Le corpus d'observations et d'entretiens est présenté à travers quelques traits de groupe, avant de se focaliser sur deux pratiques du chemin, singulières et dissymétriques. Elles semblent s'associer à deux positions sociales différentes l'une de l'autre.

Il s'agit enfin de faire retour vers les indices d'une politique des chemins conduite par l'instance territoriale et la consistance sociale pressentie de cette portion d'aire urbaine. Peut alors s'esquisser l'hypothèse d'enjeux antagonistes, en lien avec l'usage du chemin et de l'espace auquel il ouvre.

Des chemins périurbains ?

Les espaces avoisinant les villes ont suscité intérêt et interrogations ces dernières années. Ce n'est que tout récemment qu'ils ont été abordés à partir des nouveaux modes d'habiter qu'ils abriteraient, voire susciteraient. On a donc commencé à mesurer la part de choix et de nécessité dans l'implantation du logement et le rôle des aménités supposées pour les résidents (par exemple le paysage, interrogé par Borries, 2008). Cela conduit à une perception duale de cet environnement, proche des villes et avec certains attributs de campagne, et à ne pas se cantonner à un « périurbain » pavillonnaire. En effet, les lotissements n'occupent qu'une partie des espaces concernés. L'agriculture y est aussi présente (étudiée notamment par Bacconnier-Baylet, 2006), suspectée là de profiter de la

proximité avec la ville pour pratiquer de la spéculation foncière, mais de fait aussi menacée. Il arrive également que ses contacts avec l'urbain la fassent paraître innovante (Sempere Roigt, 2005).

Observer ce qui se passe dans ces espaces proches des villes à partir de leurs chemins de randonnée éveille l'espoir d'une compréhension nouvelle. En effet, les chemins entrent dans un ordre du quotidien sans pour autant être automatiquement assignés à l'ordre du politique ou de l'économique. De ce fait, ils semblent n'avoir jusqu'ici recueilli qu'un faible intérêt de la part des sciences sociales. Peu présents dans les productions scientifiques, on les rencontre davantage dans les œuvres littéraires (Etcheverria, 1999). De fait, la confrontation que l'on devine est à la fois discrète et prometteuse de sens : entre la liberté de la marche sur les chemins et l'offense que peuvent représenter certaines manières d'en user.

L'espace des chemins est en effet un espace libéré, éventuellement avec de la violence ressentie par certains. C'est ce que rappelle Picon (1988), citant Voltaire dans sa *Requête à tous les magistrats du royaume...* : le paysan se sent dépouillé de ses champs pour les voir changés en « chemins de plaisance » où circulent, en carrosse à l'époque, ecclésiastiques, financiers, grands seigneurs, etc. Cela vient réveiller les échos de luttes, encore récentes, pour que les chemins ne soient pas labourés pour agrandir les champs. Il semble que la position des collectivités locales ait été sur ce point fluctuante. Mais si marcher paraît une liberté individuelle, souffrant peu le péage, par exemple, la collectivité paie pour la création, l'entretien, le balisage et l'entretien des chemins. On pourrait parler d'espace investi. La question reste de savoir ce que cet investissement de la collectivité est censé apporter en retour.

Mais en préalable se pose celle des catégories dans lesquelles vont se ranger les usages qu'on favorise par telle ou telle politique des chemins. Ce que l'on nomme le plus souvent randonnée aurait pendant longtemps été considéré avant tout sous un angle de pratique sportive, plutôt appropriée par une couche sociale « lettrée et aisée » (Etcheverria, 1999). L'importance des aménités de bordure de chemin n'est pas immédiate, d'autant moins peut-être que les chemins qui nous intéressent ici sont peu patrimoniaux. À proximité d'une grande ville, le temps qu'on y passe s'insère particulièrement dans ce temps libre devenu banal, qui n'est pas celui des véritables vacances ni même du week-end.

Il y a dix-sept ans déjà, Kalaora (1993) faisait le point de quinze années de recherches sur la fréquentation de loisir de la forêt française, notamment celle de Bière, devenue forêt de Fontainebleau. Ses observations, mettant au jour des liens entre inscription sociale et formes de pratique, ne concordent pas exactement avec celles de Claeys-Mekdade et Jacque (2000)

relatives à la forêt de la Clape. En référence aux travaux de Veblen, Bourdieu et Baudrillard notamment, Kalaora (*op. cit.*, p. 291) met en évidence le fait que le sens social de la fréquentation forestière, et notamment de la marche en forêt, est plus en lien avec une valeur « d'échange-signe » que « d'usage ». Il propose d'entendre par là un affaiblissement de fonction instrumentale. Les usages liés à la forêt correspondraient à des stratégies de « distinction » maintenant à l'écart, sur les plans spatial et symbolique, les gens désignés comme « vulgaires ». L'aménagement lui-même prétend démocratiser ; mais, ne tenant compte que des différences entre individus et non entre classes sociales, il introduit une « barrière » qui « sépare (au sens symbolique) l'élite de la moyenne » (*ibid.*).

Une chose paraît établie pour les chemins : leur existence n'a pas de valeur en soi mais leur utilisation en a (Etcheverria, 1999). Il s'agit donc de mieux comprendre leurs usages, leur diversité et la dimension d'échange/signe (ici écrit à la façon de Baudrillard, 1972) qu'ils pourraient révéler dans la position particulière de proximité à la ville.

Les questions de méthode : choix d'un mode d'approche et choix des chemins

Le mode d'enquête adopté s'apparente à la posture ethnologique, tout en conservant de la sociologie le souci de pouvoir référer les personnes rencontrées à des catégories se rapprochant le plus possible de catégories sociales. Les données ont été recueillies par un contact direct, les propos eux-mêmes l'ont été le plus possible dans le cadre d'un partage de pratiques, selon le mode de l'observation participante, donc en marchant moi-même. Cette approche, dont l'origine est généralement associée à l'école de Chicago au début du vingtième siècle, a notamment été prônée par des auteurs tels que Harper (1982), mais aussi en France (par exemple Lapassade, 1998). Sans que mon engagement ait été du même ordre que celui de suivre les vagabonds au long cours, c'est tout de même en partageant des fragments de vie de marcheurs que j'ai recherché des éléments de compréhension des pratiques à partir des chemins périurbains. En partageant, certes sur des moments courts, mais répétés, et intégralement, les conditions de la marche. En y soufflant, en y suant, en y observant leurs abords, j'ai rencontré les personnes en marche. Tout en marchant, j'ai mené des entretiens avec elles, conduits de façon très proche de la non-directivité, en profitant de l'empathie suscitée par ce partage tantôt de l'effort, tantôt de la contemplation générés par ces

marches. Dans ces conditions, les discours ont été forcément fragmentaires, mais riches d'inférences avec un environnement, celui du chemin et de ses abords, et des aléas de la pratique de la marche. Pour l'analyse, j'ai tenté de profiter de la dimension sensible, tout en restant conscient de la brièveté de la rencontre. Au moins cette dernière contrainte a-t-elle permis de rester concentré sur l'immédiateté des pratiques. La perspective de catégorisation sociale ne peut alors s'autoriser que sous forme d'hypothèse, sans les indications d'un véritable récit de vie. Mais le pari a été fait que l'approche sensible, par le croisement de l'observation des pratiques et du recueil d'un discours en action, pourrait renseigner sur la position sociale des personnes via l'incorporation perçue. Ce dernier concept paraît associé aujourd'hui à bien des travaux de sciences sociales en lien avec l'habitus (Bourdieu, 1984) ou le schème (Lahire, 2005 ; Descola, 2005). Certes, il est pris ici comme modèle d'acquisition des techniques du corps et indice d'un comportement socialement différencié. Mais des travaux spécifiquement liés aux marcheurs, tels ceux d'Edensor (2000), invitent à considérer plusieurs dimensions à l'incorporation. L'unité se retrouve dans le caractère concret des pratiques, répondant au caractère concret des chemins. Observateur participant, j'ai tenté de mettre plusieurs sens en éveil pour saisir leur diversité et celle des marcheurs et marcheuses.

De juin à décembre 2004, trois chemins ont été arpentés sur environ un kilomètre pour chacun d'eux et au cours de vingt-deux marches, chacune de l'ordre d'une heure. Ces trois chemins, inscrits dans un quadrilatère de sept kilomètres sur deux, comportent des différences par leurs accès, les paysages traversés et leur raccordement au réseau des chemins promu aujourd'hui par la communauté d'agglomération, comme il sera indiqué plus loin.

Le premier (Photo 1), situé sur la commune de Clermont-le-Fort, se présente d'abord comme prolongement d'un vaste parking. Plat, dans un paysage de ramier puis de champ irrigué (cultivé en maïs l'année de l'enquête), il a comme caractéristique de longer la rivière Ariège, à proximité de son confluent avec la Garonne, dans une portion remarquable de son cours où l'eau circule rapidement et a aménagé des plages de galets.

Le second (Photo 2_[MJL3]), partant du village de Goyrans, perché sur une serre, descend d'abord en lisière d'un champ de coteau (cultivé en tournesol l'année de l'enquête), puis traverse un paysage boisé avant d'arriver à un ramier.

Le troisième (Photo 3) a comme site de départ un ensemble sportif, celui de Lacroix-Falgarde. Mais, très vite, il longe un ramier de bord d'Ariège. Il a donc cette caractéristique en commun avec le premier, mais il est beaucoup moins large et son point de départ plus confidentiel.

Ainsi ce groupe de trois chemins constitue un corpus permettant la comparaison. Deux d'entre eux ont la caractéristique commune de longer une rivière, deux de démarrer d'une zone urbanisée, deux de longer des champs sur une partie de leur cours. Je me suis efforcé d'y saisir chaque opportunité d'entretien lors des vingt-deux temps de terrain, en y marchant moi-même, sans écarter aucun interlocuteur a priori. La densité des marcheurs et marcheuses n'a pas été trop forte pour que chacun puisse être abordé – à l'exception des adeptes visibles de la performance, course à pied ou VTT, ou des personnes aperçues, à l'inverse, allongées dans l'herbe ou sur un banc au bord du chemin et paraissant dormir.

Lors des vingt-deux excursions, ont été ainsi « vraiment » rencontrées une cinquantaine de personnes au total. Il est vrai que ces marcheurs étaient parfois en groupe et que les interlocuteurs n'ont pas toujours pu être dissociés d'un « individu groupe ». Les entretiens ont été enregistrés, puis retranscrits avec un grand nombre de points de suspension suggérant les pertes possibles dues au vent et au bourdonnement des oreilles durant l'effort. De l'ensemble émane l'impression générale d'avoir eu affaire à des personnes non seulement consentantes au moment de s'exprimer, mais encore heureuses de l'effort qu'elles faisaient en essayant de partager par la parole diverses formes du plaisir pris à marcher, regarder, sentir...

À une étape particulière de l'enquête, profitant de la médiation de la collectivité territoriale, des entretiens ont été menés in situ en sollicitant les trois équipes de professionnels qui assuraient les travaux d'entretien de ces trois chemins. La durée d'enregistrement a alors été plus longue, de l'ordre d'une heure. Les propos recueillis ont pu ainsi être croisés avec ce qui était glané auprès des marcheuses et marcheurs.

Du métier de cantonnier à la maintenance du naturel : le cadre d'action des agents d'entretien des chemins

Lors des rencontres avec ceux qui travaillent aux chemins, dans le cas d'une des trois équipes au moins, s'est invitée la rhétorique du respect de la nature : « Ben surtout faut respecter le cadre naturel. On n'est pas là pour... enfin, pour modifier le sentier qui était là bien avant nous. »

Pour ces personnes, dont la classe sociale est celle d'ouvrier, le cadre naturel non seulement existerait en soi, mais en plus devrait être respecté. Au respect de ce qui fait héritage collectif (« ce qui était là bien avant nous... ») s'ajoute la prise en compte d'un concept moins attendu, le cadre naturel, ou en tout cas le « naturel » (« on laisse au maximum

naturel »). Alors que des usagers de même positionnement socioprofessionnel (rencontrés notamment sur les zones de baignade longées par les chemins) insistent plutôt sur la dimension du « propre », il semble que leur métier d'ouvriers d'entretiens d'espaces de « nature » les oriente vers l'économie d'échange/signé, certes avec encore une certaine concurrence de la fonctionnalité du chemin : « passer »... La condition à garantir par leur travail est alors exprimée en rapport avec la propreté : « que ça soit propre pour passer ». Un chemin propre, résultat d'un travail proprement fait.

Le moment venu, ces personnes rappellent qu'elles sont bien dans un travail avant tout d'exécution, soumises à un encadrement étroit : « On a un programme avec un cahier... avec des chantiers à respecter... ».

Le travail se définit donc à partir d'une compétence possédée par d'autres pour assurer une mission de protection : « Disons que nous on n'est pas des botanistes. Ah non ! mais on essaie de préserver ce qui est à préserver. »

De fait, ce qui relevait de la légitimité implicite du « cantonnier » entre dans un nouveau registre, la légitimité environnementale. Cela oblige alors à la modestie des nouveaux venus : « [...] on n'était pas dans l'environnement avant. »

Bien sûr, entre équipes, des différences de technique de travail apparaissent en lien avec le type d'outillage : « Donc c'est vraiment des petits engins spécifiques, enfin des petits chemins plutôt... Où il faut garder un espace réduit... Où y a juste un piéton ou un VTT qui passe. Tandis que nous quand même, nous, il nous faut un mètre soixante de largeur... »

Il convient de dire aussi que, par le biais de l'intégration en stage, des hommes plus jeunes participent à ces équipes en y faisant valoir une sensibilité nouvelle : celle d'une génération plus jeune et plus urbaine. Cette différence de sensibilité apparaît, par exemple, dans la remarque de l'un d'eux : « Ils devraient pas avoir le droit de chasser dans les trucs de randonnée. »

Le chef de l'une des trois équipes pourrait représenter le poste avancé de cette génération où s'introduisent de nouvelles formes d'appréciation, mais aussi de manières de parler : « [...] une différence au niveau des peuplements des essences qui est caractéristique, je dirais, des forêts de la région. »

Un entretien plus approfondi amènerait dans ce cas à parler de biodiversité, puisqu'il est déjà question de : « ripisylve » ; « très beau phénomène de marcottage naturel » ; « la chélidoine aussi est intéressante ». En même temps, il est fait référence à la valeur globale de l'environnement du chemin : « patrimoine collectif » ; « paysage forestier » ; « aspect visuel ». Ces prises en compte ont apparemment une incidence sur le travail, qui ne se limite

pas au « propre » : « techniques adaptées plus écologiques » ; « on n'utilise pas de produits phytosanitaires » ; « nous nous sommes dotés d'un cheval de trait »...

On pourrait donc opposer cette équipe, identifiée peut-être alors abusivement au discours de son chef, aux deux autres. Toutefois, à travers la simple mention du « respect du naturel », il semble que toutes les trois soient entrées dans une ère nouvelle, où le travail s'inscrit dans un cadre de normes différent. Ce cadre met toujours en avant les possibilités des machines, envisage toujours certaines fonctionnalités attendues du chemin, mais il fait désormais appel à ces nouvelles valeurs du « naturel », voire d'une nature que l'on veut diversifiée. Cela sort certes des compétences que se sentent la plupart des ouvriers des chemins. La question est alors de savoir si cela ne les transforme pas en gardiens aveugles d'un ordre nouveau.

Quelques groupes d'utilisation du chemin

Sillonner ces chemins de façon récurrente, en faisant varier heures et jours, temps de semaine et temps de week-end, en mordant sur la période des vacances d'été, m'a fait reconnaître des lieux où on peut parfois ne voir personne, mais où il peut arriver aussi de rencontrer de nombreuses personnes. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un secteur de terrains de sport associé à une aire de barbecue public et un segment longeant une berge de rivière propice à la baignade. Le chemin y perd de sa valeur en lui-même, ce qui ne diminue pas forcément les revendications des personnes souhaitant parfois aménagements, entretien...

« On a juste remarqué qu'il y avait une clairière, mais non, en fait on est là pour l'eau, pas trop pour marcher. On est des citadins, nous (*rire*). » (Trois personnes, comptabilité et reconversion professionnelle, 28 juillet.)

« Du sable ! (*rire*) » (Groupe de cinq personnes, dont plusieurs ingénieurs, un musicien, autour de 25 ans, venues à un mariage d'amis, 27 juillet.)

« Un point d'eau, quoi... » (Retraité de la Poste, circulant en VTT, 28 juillet.)

« Plutôt esquinaté, en mauvais état quand même... Y aurait besoin de rafraîchir un petit peu ou m... du gravier ou des trucs... un entretien, quoi ! Ça se voit que c'est laissé à l'abandon... » (Électronicien, à moto, la trentaine, 28 juillet.)

C'est là que la plus grande diversité de repérage social a été reconnue, de même que la plus grande diversité de configurations : personnes seules, familles, parents seuls avec enfants, couples, groupes d'amis, voire bande constituée à l'occasion d'un mariage... On retrouverait là « la fréquentation de simple détente ou de curiosité superficielle » que Claeys-Mekdade et Jaque (2000, p. 20) rapportent aux classes populaires et qu'elles ont trouvée dans une forêt (la Clape) où il est difficile de rencontrer les usagers en dehors des parkings et de leurs abords.

En dehors de ces lieux où les randonneurs, socialement divers, ont les mêmes usages – baignade, barbecue, etc. –, la double question s'est posée pour les personnes rencontrées dans les portions plus anodines du chemin : quel sens prend la marche ? Et, en quelque sorte, à partir de quelles positions sociales vient-on à la marche ?

Le groupe des usagers sportifs a rarement été sollicité, car nouer le dialogue a paru difficile. J'ai ainsi pris le risque de le percevoir faussement comme un groupe homogène. De même que celui des promeneurs de chien, moins prolixes que d'autres, suggérant juste que le cadre du chemin est un cadre banal, auquel parfois on ne prête plus attention.

Il est plus difficile de parler d'homogénéité de groupe pour les « découvreurs » suivant *Les Sentiers d'Émilie* ; une certaine propension à l'émerveillement pourrait en être le caractère commun perçu. Voir un caractère qu'ils tiennent à afficher. Leur pratique veut qu'on ne s'éloigne pas du chemin. Leur but paraît être l'accumulation de ce ruban-chemin qui pourrait figurer la connaissance d'un pays, comme le laissent entendre les guides tels que ceux d'Émilie... En tout cas, celui se situant « autour de Toulouse » (Day et Gonzalez, 1992) évoque bien « la découverte » et la « riche histoire qui se décline à ceux qui en prennent le temps » (p. 7) et donne comme injonction clôturant les « conseils avant de partir » : « et surtout restez curieux » (p. 9).

Au sein de ce groupe, l'enquête a retenu le cas d'une telle pratique qui évoque l'hypothèse de la « bonne volonté culturelle » (Bourdieu, 1979) appliquée au contexte de la randonnée.

On regarde depuis le droit chemin : une forme d'apprentissage social...

Une certaine posture, que l'on va préciser, est typiquement représentée par une famille rencontrée sur le chemin démarrant en lisière de champ, dans l'intégralité de la cellule familiale : mère, père et deux enfants. Dans ce cas, la pratique de la marche se présente

indiscutablement comme familiale. L'hypothèse est venue qu'il pouvait s'agir d'une forme de transmission où le chemin jouerait le rôle de vecteur éducatif à une certaine posture sociale.

Vient alors la question du repérage social. Il convient de dire que l'examen des occupations, professionnelles ou non, déclarées par l'ensemble des personnes rencontrées sur les chemins, fait apparaître un certain nombre de positions sociales que l'on peut juger avantageuses dans la société actuelle. C'est le cas notamment pour nombre de personnes qui viennent marcher en habitantes, et cela pourrait être éclairé par une sociologie du peuplement de cette banlieue sud-est de Toulouse (voir plus loin). Mais une partie des marcheurs et marcheuses venus de plus loin est à inscrire aussi dans cette catégorie.

Dans le cas présent, même si la mère a déclaré une profession habituellement ressentie comme modeste (« Moi, je suis assistante maternelle à la maison »), le positionnement social induit par l'activité professionnelle du père (« Moi, je travaille dans les bureaux d'études pour l'aérospatiale... ») a toutes chances de rejaillir sur l'ensemble de la famille (on suit ainsi la définition de la « *class of origin* » de certains auteurs anglais, dont Paterson et Iannelli [2006, p. 357] : « *We define the class of origin by the higher of the statuses of mother and father [...]*³. »).

Les enfants, deux garçons de 12 et 16 ans, pourraient tenir de là l'assurance et la connaissance nécessaires pour nourrir et affirmer des désirs professionnels à la fois ambitieux et réalistes. Celui qui est en classe de première veut être vétérinaire et celui qui est en cinquième, paléontologue. Rien à voir avec ce que des enquêtes ont révélé en milieu modeste : bien souvent on s'en tient là au concret de professions manuelles, ou on rêve, plus qu'on n'élabore un projet réel, laissant libre cours aux désirs mimétiques que les médias suscitent (sportif, acteur, chanteur...) [Dubet, 1991].

Dans la conversation, engagée au départ avec les parents, il est d'abord question de livre. L'objet introduit à la dimension de l'échange/signe, même s'il n'est qu'un modeste guide de randonnée. Choisir une randonnée à travers un « livre » (*Les Sentiers d'Émilie*) pourrait faire entrer dans l'économie de la distinction sociale.

Il convient de rappeler que, contrairement aux autres sites d'enquête, le chemin où s'est faite cette rencontre n'est pas de ceux qu'on utilise pour accéder à des aménités permettant des activités « populaires » : terrain de foot, barbecue public, zone de baignade... Alors que les adeptes de ces activités avaient plutôt évoqué la propreté du chemin, voire sa tranquillité, les premiers mots de ces marcheurs évoquent ce que saisit le regard (« vallonnement »), avec

³ « Nous définissons la classe d'origine par la plus haute des positions de la mère et du père [...]. » (Traduction de l'auteur.)

une certaine précision (« des cultures de tournesol ») : « Le départ... commence [MJL4]à être un peu vallonné. Et puis, bon, de suite on est dépaycé... Bon, on voit des cultures de tournesol, des choses qui font plaisir aux yeux... »

Toutefois, l'appréhension savante de cet environnement a des limites. Alors que bien des publications actuelles sur le paysage (il en est rendu compte, par exemple, par Claudie Voisenat dans un numéro de la revue *Terrain* de 1992) s'attachent à rappeler son caractère construit, marqué par les activités humaines même lorsqu'il y a déprise, l'homme rencontré parle de « sauvage », de plus sauvage en tout cas qu'un jardin anglais : « Ça reste quand même sauvage. Donc on s'aperçoit que c'est pas le jardin anglais avec les jolies pelouses. C'est sauvage, ça rappelle bien la nature... »

Le moment de conversation qui suit, avec les deux garçons de 16 et 12 ans, qui ont alors pris de l'avance sur le chemin par rapport aux parents, révèle que marcher là est pour eux une forme de corvée éducative (« [...] surtout nos parents, c'est pas tellement mon truc ») à laquelle ils préféreraient « du sport, mais pas marcher comme ça », (une activité plus ludique que la marche vraisemblablement) ou quelque chose qui offrirait la possibilité d'une découverte qui en vaille pour eux la peine : « [...] essayer de voir ou quand on voit des animaux, mais marcher pour marcher... » Or, il y a peut-être des animaux dans les bois alentour. Mais l'interdit familial est là ; on ne quitte pas le chemin puisque tout s'y trouve pour la seule chose qui semble compter : le regard.

Abordé de nouveau alors que la marche est à son point de retour, le père évoque surtout la verdure. Tandis que, pour l'aîné des garçons, le chemin s'est enfin montré un peu généreux en offrant la rencontre avec deux grenouilles. Finalement, le sens perçu de cette marche en famille peut être résumé dans l'ultime dialogue concernant le guide, véritable directeur des pas :

« A priori vous êtes en marche pour l'après-midi ou presque ?

– Oui... On se laisse guider par le chemin.

– Vous vous laissez guider par le chemin ?... Ah ! vous suivez le guide d'Emilie !

– Oui, voilà.

– Je peux regarder ? C'est quelle page du guide d'Émilie ? page 41 ?

– Oui, c'est de Goyrans à Clermont. »

On se rapproche bien là de cette « visée d'apprentissage » (Clayes-Mekdade et Jaque, 2000, p. 20), à la portée culturelle ou scientifique finalement limitée, mais qui caractériserait

bel et bien les « classes moyennes intellectuelles ». Le moteur sous-entendu n'en serait ni la passion ni le désir de connaissance, mais « l'obligation d'avoir été là-bas » (Dalla Bernardina, cité in Bromberger, 1998, p. 405). La collectivité a balisé pour ce faire un véritable réseau des chemins et un guide indique en quelque sorte la marche à suivre.

On prend et on s'amuse : en marge du chemin et des marcheurs...

Un véritable contrepoint est offert par un cas dont l'enquête, bien sûr, ne peut déterminer la réalité statistique – si l'on avait les moyens de repérer tous les marcheurs de tous les chemins proches des villes ! –, mais qui paraît incarner un autre cas d'espèce sociologique. La pratique du chemin se montre comme radicalement différente : on y fait du bruit ; on laisse des traces visibles de son passage dans le milieu environnant, sous forme de branches brisées, de fumée, de cendre... Le fait que je n'ai rencontré ce type de pratique qu'une fois au cours de l'enquête invite à penser qu'elle est ou peu répandue ou perçue comme incorrecte. Elle a été au demeurant présentée comme menacée par le groupe rencontré, encore un groupe familial, un homme et ses deux fils âgés d'une dizaine d'années. L'homme s'est laissé deviner plus qu'il n'a affiché une posture socioprofessionnelle modeste, celle d'ouvrier d'industrie, qui agit sur la matière à la commande des autres :

« Et professionnellement, je peux savoir un peu ?... »

– Ah non ! moi, je fais des trucs, je fais des pièces d'aéronautique...

– D'accord, d'accord...

– Enfin bon, avant j'étais ébéniste... »

Il s'agit d'un homme d'une quarantaine d'années, rencontré avec ses fils sur l'un des chemins en bord de rivière, le moins fréquenté des deux et le plus discret de tous dans son démarrage. La pratique du chemin serait régulière, en relation directe avec une enfance passée sur les bords d'une autre rivière et même d'un fleuve, la Loire, dans une autre région de France...

D'ailleurs, l'homme indique que c'est la Garonne (le chemin sur lequel je le rencontre longe l'Ariège, affluent du fleuve Garonne) qui lui a donné l'idée de venir là. Pas un guide. Puis, il en vient au détail de la pratique : « [...] y faire du feu avec mes enfants [...]. C'est bien, parce qu'on peut casser des branches avec les enfants. Enfin, faire le con, quoi... En

gros... (*rire*). Enfin sans exagérer, mais voilà quoi... On fait péter des pétards [...], on peut faire du feu pour faire cuire des saucisses. »

Ce choix d'usage est très clairement mis en relation avec les possibilités qu'offrent les abords plutôt que le chemin, qui redevient ici, avant tout, une voie d'accès. Des aménités sont appréciées, telle la possibilité d'observation de formes de vie animale : « Disons que ça, c'est la Garonne... [...]. Là où on a le droit... [...]. Au niveau des oiseaux, mes enfants adorent. Ils viennent pour ça, on vient pour faire le con, mais... »

Le plaisir du pur regard se trouve donc associé à des pratiques d'action sur le milieu. On est peut-être là dans ce que Lahire (2004) appelle la dissonance des pratiques culturelles. Tout en paraissant déranger « la nature », on s'en montre connaisseur et amateur. Et l'attrait essentiel pour le chemin est que l'espace auquel il donne accès est pour le moment un espace d'une liberté qu'on n'aurait pas en ville et peut-être plus en milieu rural :

« Parce qu'on n'a pas le droit d'aller faire du feu dans la réserve. Dans la réserve on coupe rien, mais là on peut couper un peu, on peut s'amuser... [...]. Sinon, maintenant tout est réglementé. Dans la réserve c'est vachement bien, mais on n'a pas le droit d'y faire de feu. On n'a pas le droit, alors après... C'est, je pense que c'est pareil, on n'a plus le droit de couper une petite branche... On n'a plus le droit de rien faire. Faut pas exagérer... »

On peut penser aux pratiques décrites par les ethnographes des rites de jeunesse populaire (Fabre, 1986). Tout autant qu'un milieu à observer, l'espace perçu comme non habité est un milieu où l'on éveille de l'écho, où l'on prélève du bois mais aussi des poissons, pratique également déclarée : « Moi, je suis pêcheur aussi. Je remets le poisson à l'eau, hein ? » Le refus de la prédation renvoie clairement à une forme d'éthique apparue dans les années 1980 en France (Barthélémy, 2006), concordant avec la protection de la biodiversité.

Tout cela tranche de toute façon avec les types d'usage indiqués par les autres personnes rencontrées sur les chemins, qu'on pourrait classer en trois catégories. La première est liée à la pratique de la marche de proximité, souvent avec un chien, et ses adeptes insistent sur le caractère tranquille du chemin. La seconde est plus de l'ordre de la randonnée exploratoire, où on recherche des caractères paysagers de campagne, voire de nature. La troisième tend à profiter exclusivement de la proximité avec la rivière.

Bien sûr, à côté de cela, venir faire du feu, faire exploser des pétards, saisir des poissons paraissent des pratiques incongrues. Rappelons toutefois que les écrits ethnographiques

racontant les feux ou la pratique de dénicher les oisillons évoquent, dans un cadre de traditions, des pratiques populaires de jeunesse très comparables (Fabre, 1986).

La nouveauté serait que la pratique de prédation n'exclut ni la restitution des proies ni la pure observation de la vie animale... Ce dernier élément pourrait conduire à une connaissance plus précise du milieu traversé par le chemin, ce qui n'est peut-être pas le cas pour les personnes qui vantent la qualité du paysage mais choisissent de ne pas aller au-delà...

Les chemins s'offrent en tout cas aux uns et aux autres, a priori sans distinction de classe sociale, sauf, indirectement, dans les limites de la ségrégation résidentielle, voire l'inégal recours à certains moyens de transport.

Mais la médiatisation d'un certain discours de protection et, dans le même temps, des règles concrètes de protection de portions d'espace font que certaines pratiques sont de moins en moins tolérées. Dans le cas présent, tout autant que de la mise en réserve d'une partie de l'espace ouvert par le chemin, il s'agit de marginaliser, sur l'ensemble de ce dernier, des pratiques telles que : casser des branches, faire du feu ou faire exploser des pétards. Il y a bel et bien cantonnement de telles pratiques :

« On vient là parce qu'on peut, on peut couper quand même quelques branches, tout ça [...]. On peut se balader en étant un peu libre, quoi. Sinon, maintenant tout est réglementé [...]. Moi, j'allais en Loire avant et on pouvait faire des cabanes.

– Ah oui ?

– On pouvait faire... Tandis que maintenant on tombe dans l'excès inverse et je sais pas si c'est [...]. Maintenant on en tombe dans un truc où on peut plus rien faire. »

D'ailleurs, il est suggéré à un moment donné que les restrictions ne viennent pas que de l'application de la loi, mais de l'éventuel regard des autres : « C'est pareil. Y a des gens y disent : "Ah ? pourquoi vous faites péter des pétards ?" Où tu veux les faire péter avec des enfants ! »

Au-delà des règles effectives, semble entrer en jeu une sorte de norme sociale native que des marcheurs feraient peser sur d'autres marcheurs, indépendamment de tout rôle officiel de police...

« Y a des gars qui sont passés ; ils m'ont rien dit, hein ? Mais je voyais bien que ça les tracassait, hein ? Parce que je commençais à couper un ou deux arbres. Enfin, moi je le faisais dans ma [région] avant, eh si ! Ça repousse, c'est du saule donc,

normalement, c'est un peu fait... Mais je sais qu'y a des gens, ils tiquent. Mais pour moi, c'est tout à fait naturel, hein ? »

Intéressante aussi la façon dont cette posture se démarque de celle qui serait prête à déranger⁴ l'ensemble du milieu pour mieux profiter de certaines aménités :

« Ah ! je pense qu'il faut pas trop exagérer aussi dans l'aménagement, si vous voulez [...]. Là, justement, la réserve, ce qui est bien c'est que c'est bien, c'est... Ils laissent un peu, quoi. Quand c'est trop, quand c'est trop aménagé, après c'est pas bien non plus, quoi, parce que ça fait trop, on dirait que c'est un parcours fléché... »

Ainsi celui qui joue un rôle d'« initiateur populaire » dans sa posture de père va de protestation en protestation : « On n'a plus le droit de couper une petite branche. On n'a plus le droit de rien faire. Faut pas exagérer... ».

On pourrait associer cela à la disparition d'un corps de pratiques par lesquelles une culture populaire faisait passer l'enfance avant de lui confier des responsabilités d'adulte (Bru, 2001). Les facteurs de risque sont en partie les agents d'entretien des chemins, a priori pourtant porteurs de cette culture populaire, au moins pour les plus âgés. Mais obligation tacite leur est faite d'intégrer les nouvelles normes sociales dans leur façon de travailler et de regarder les usagers.

Par ailleurs, les conseils directement donnés aux randonneurs par la communauté d'agglomération locale, comme on va le voir, suggèrent fortement de ne pas quitter les chemins. Autant dire mettre à distance les abords pour en faire un simple paysage. Alors que, pour permettre la refondation d'une identité qui aurait besoin d'agir sur la matière pour une fois à sa guise, il faudrait non seulement mettre en œuvre la marche et le regard, mais aussi la préhension, l'action...

⁴ Ce terme est à prendre dans le sens de rompre avec le rangement, l'agencement actuel.

Le sud-est toulousain, un espace en chemins, espace pour gens établis ?

Un document publié par la communauté d'agglomération du Sicoval, se présentant comme un guide pour un secteur de chemins, inclut les conseils suivants aux randonneurs :

- « [...] »
- « • rester sur les chemins et sentiers balisés,
- « • rester courtois avec les autres usagers de la nature,
- « [...] »
- « • respecter la tranquillité des riverains : ne pas entrer dans les zones de cultures, jardins et habitations sans y être invité [...]. »

La recommandation publique est donc bien de se conformer à un usage strict du chemin et non des abords du chemin. Par ailleurs, la courtoisie « avec les autres usagers de la nature » n'est-elle pas entendue comme respect de la nature, alors qu'elle pourrait appeler à la tolérance vis-à-vis d'autres usages ? De fait, les statuts de la communauté d'agglomération du Sicoval indiquent comme « autres compétences » : « 1) en matière de développement rural : [...] l'élaboration d'un plan des chemins de randonnée et leur valorisation. »

« Ce réseau de circulation douce [...] offre aux habitants du territoire, amateurs de plein air, un espace de loisirs de proximité très apprécié – explique Michèle Garrigues, vice-présidente du Sicoval en charge du développement rural. Cette action traduit une volonté politique forte de préserver et de mettre en valeur notre cadre de vie⁵. » Les chemins ont donc une place officielle dans la politique locale.

Par ailleurs, le sud-est de l'agglomération toulousaine, zone de plaine alluviale et de coteaux, a une densité de population de 260 habitants/km² (données pour tout le territoire de la communauté d'agglomération correspondante), vraisemblablement limitée par la persistance de la céréaliculture d'un bassin de production appelé Lauragais. Il a vu, dès 1975, se constituer le Sicoval, une forme de coopération intercommunale, avec le statut actuel de communauté d'agglomération. Dans son diagnostic de développement durable, actuellement mis en ligne⁶, celui-ci se présente de la manière suivante : « Fruit de son attractivité et de son développement économique, le Sicoval est composé d'une population aisée, active et bénéficiant d'un très bon niveau de formation. C'est aussi une population jeune, dans laquelle

⁵ *Sicoval info*, 21, mai 2003 (<http://www.sicoval.fr/documents/SicovalInfo21dossierrando.pdf>).

⁶ www.sicoval.fr/documents/Diagnostic%20dev%20durable.pdf

la part des moins de 20 ans ainsi que celle des quadragénaires sont plus importantes qu'ailleurs. »

La comparaison plus objective aux moyennes départementales, régionales et nationales, fait apparaître des niveaux de revenu et de formation élevés (21 716 euros de revenu imposable annuel contre 14 816 euros pour le département ; 44,86 % des plus de 15 ans y ont le bac, contre 39,64 % au niveau départemental), un taux d'activité important (60,65 % d'actifs contre 56,3 %), un taux de chômage réduit (8,35 % contre 13,9 %), un taux de bénéficiaires du RMI très raisonnable (13,93 pour 1 000 habitants contre 42,3 au niveau départemental)⁷.

« D'autre part, le solde global montre [que la population] est en forte augmentation. Le territoire attire de nouveaux habitants et les foyers qui y sont déjà installés s'agrandissent. Cette population illustre ainsi le concept de "rurbain" qui confère au territoire une géographie humaine globalement homogène, dont les attentes sont, somme toute, identiques. »

En définitive, la collectivité reconnaît que ses habitants sont plutôt socialement favorisés, tout en niant une hétérogénéité possible des « attentes ». À partir de là, le constat peut conduire purement et simplement à légitimer la position dominante de cette majorité supposée d'habitants pour lui en préserver la jouissance, y compris celle de l'espace intercommunal et de ses aménités. Une autre possibilité serait de profiter de l'existence de ressources d'accès public et gratuit pour tenter un certain rattrapage au bénéfice des populations plus défavorisées, dont l'existence est avérée au moins pour certains des espaces voisins. Après tout, les chemins feraient partie de ce bien commun non réservé à l'usage des résidents locaux. Le territoire pourrait quant à lui en retirer une légitimité renforcée au sein de la problématique de la croissance toulousaine (laquelle, parmi les dix plus grandes agglomérations de France, serait actuellement la plus forte).

Conclusion

Au sein du périurbain toulousain, les communes du sud-est toulousain sont censées être un lieu de résidence plutôt pour une population aux positions sociales enviables. Il semble que l'investissement public dans la création et l'entretien des chemins leur est surtout destiné,

⁷ Les chiffres cités entre parenthèses sont tirés du tableau inclus dans le document en ligne, qui se présente comme une compilation de données de l'Institut national de statistiques et d'études économiques. RMI : revenu minimum d'insertion.

alors qu'il pourrait s'agir d'un facteur d'équilibre concernant plus largement la population de la métropole régionale. En effet, la position particulière à proximité de la ville met potentiellement ces aménités à portée d'une population peu favorisée, disposant tout de même d'un véhicule ou bien acceptant les délais nécessaires pour aller, en transport en commun, d'une périphérie au centre, puis dans cette portion du périurbain où se trouvent les chemins.

Mais la politique des chemins n'a pas retenu un tel objectif et laisse jouer aux acteurs du chemin, agents d'entretien et marcheurs ou marcheuses, un jeu qui n'est pas loin d'être une forme de discrimination sociale, sans que personne n'en ait certainement conscience. Car, en réalité, les normes auxquelles se confrontent les usagers marginaux viennent de plus loin que le local ; elles tiennent à des systèmes de valeurs devenus dominants dans notre société. Dominants au point que leur respect va presque sans dire.

Il est même possible de dénoncer une véritable forme de violence symbolique (Bourdieu, 1984) contre ceux et celles qui n'utiliseraient pas l'espace ouvert par les chemins dans une pure logique de regard appréciant le paysage. Si l'on en croit ce que suggèrent, plus qu'ils n'ont besoin de le dire, les textes mêmes de la communauté d'agglomération concernée, tout ce qui se rapproche d'une prédation, d'une prise autre que celle du regard, n'entre pas dans le cadre d'usage préconisé. En somme, l'élément de nouveauté par rapport à tout ce que Kalaora (1993) a écrit sur la marche en forêt est peut-être là : c'est par ce qu'on pourrait nommer « écologiquement correct » (par analogie avec le « politiquement correct ») que fonctionneraient de nouveaux modes de distinction, générant la même mise à l'écart de ceux qu'on désignait autrefois comme les « vulgaires » (*ibid.*) et qui seraient aujourd'hui perçus comme dérangeants, voire destructeurs. Même si les usages repérés s'apparentent à ceux mis en valeur dans des travaux d'ethnologues (Fabre, 1986 ; Bru, 2001). Faut-il y voir une sorte de fossile anthropologique de pratiques populaires, rurales mais aussi urbaines (pour ce qui concerne la pêche) ? Au lieu d'être l'objet de mesures conservatoires, cette façon de faire est directement visée par les règles de gestion des chemins et espaces afférents, mais aussi par une véritable norme sociale. Il semble pourtant qu'on pourrait prôner à son égard le respect de la diversité sociale des territoires périurbains.

Remerciements

À tous les marcheuses et marcheurs qui m'ont parlé sur les chemins, limitant peut-être ainsi le temps insouciant de leur marche, et aux ouvriers d'entretien lestant leur pause casse-croûte de mes questions sur leur boulot...

Références

- Bacconnier-Baylet, S., 2006. *L'Agriculture dans les espaces périurbains toulousains : discours, pratiques et enjeux autour de l'activité agricole dans les politiques d'aménagement*. Thèse de doctorat en géographie, Université Toulouse-Le Mirail, Toulouse.
- Barthélémy, C., 2006. Du « mangeur » d'aloses au carpiste sportif : esquisse d'une histoire de la pêche amateur en France ?, *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 53, 121-127.
- Baudrillard, J., 1972. *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Paris, Gallimard.
- Bories, O., 2008. *Le Paysage dans les manières d'habiter des résidents du périurbain : le cas de l'agglomération toulousaine*. Thèse de doctorat en géographie, Université Toulouse-Le Mirail, Toulouse.
- Bourdieu, P., 1979. *La Distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P., 1984. *Questions de sociologie*, éd. augm., Paris, Éditions de Minuit.
- Bromberger, C. (Ed.), 1998. *Passions ordinaires : du match de football au concours de dictée*, Paris, Bayard.
- Bru, J., 2001. La fille dans la cabane, ou l'entre-deux maisons dans les contes populaires, in Brun, B., Dufour, A.-H., Picon, B., et al. (Eds), *Cabanes, cabanons et campements : formes sociales et rapports à la nature en habitat temporaire. XI^e Journées de la Société d'écologie humaine, 25, 26 et 27 novembre 1999*, Châteauneuf-de-Grasse, Éditions de Bergier.
- Claeys-Mekdade, C., Jaque, M., 2000. Le massif forestier de la Clape : nature de proximité et nature pittoresque ? étude de fréquentation auprès de ses usagers, *Forêt méditerranéenne*, XXI, 1, 19-24.
- Day, R., Gonzalez, M., 1992. *Les Sentiers d'Émilie autour de Toulouse : 40 promenades très faciles à deux pas de la ville*, [Tarbes], Rando éditions.
- Descola, P., 2005. *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.

- Dubet, F., 1991. *Les Lycéens*, Paris, Le Seuil.
- Edensor, T., 2000. Walking in the British countryside: Reflexivity, embodied practices and ways to escape, *Body & Society*, 6, 81-106.
- Etcheverria, O., 1999. *Les Chemins ruraux et leur revalorisation touristique-culturelle : l'exemple du Pays basque*. Thèse de doctorat en géographie, Université Paris 1, Paris.
- Fabre, D., 1986. La voie des oiseaux, sur quelques récits d'apprentissage, *L'Homme*, XXVI, 99, 7-40.
- Harper, D., 1982. *Good Company*, Chicago, University of Chicago Press. Trad. fr. : *Les Vagabonds du nord-ouest américain*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1998.
- Kalaora, B., 1993. *Le Musée vert : radiographie du loisir en forêt*, Paris, L'Harmattan.
- Lahire, B., 2004. *La Culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte.
- Lahire, B., 2005. *L'Homme pluriel : les ressorts de l'action*, Paris, Armand Colin.
- Lapassade, G., 1998. *Microsociologie de la vie scolaire*, Paris, Anthropos.
- Paterson, L., Iannelli, C., 2006. Religion, social mobility and education in Scotland, *British Journal of Sociology*, 57, 3, 353-377.
- Picon, B., 1988, *L'Espace et le temps en Camargue*, Arles, Actes sud.
- Sempere Roigt, J., 2005. *La pagesia, gestora o subordinada en el periurbà: semblances i diferències entre la Regió Metropolitana de Barcelona i l'Àrea Urbana de Toulouse*. Thèse de géographie, Université autonome de Barcelone.
- Voisenat, C., 1992. À propos de paysages : compte rendu d'une réflexion collective, *Terrain*, 18, 137-141.



Photo 1. Départ du chemin de randonnée près de Clermont-le-Fort, avec son vaste parking.
(© Philippe Sahuc)



Photo 2. Vue du chemin de randonnée près de Goyrans, en bord de champs ouverts.
(© Philippe Sahuc)



Photo 3. Vue du chemin de randonnée près de Lacrois-Falgarde, en bord d'Ariège.
(© Philippe Sahuc)